**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS : TOGO**

**TYPE DE RAPPORT : semestriel 3**

**ANNEE DE RAPPORT : 2021**

|  |
| --- |
| **Titre du projet:** Programme d’appui à la prévention des conflits et de l’extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo **Numéro Projet / MPTF Gateway:**  **N° :**  **00120378** |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[x]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire:** Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix | **Type et nom d’agence récipiendaire :** **OIM (Agence coordinatrice)****PNUD** |
| **Date du premier transfert de fonds:** 04/03/2020**Date de fin de projet:** 08/08/ 2021 **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?**  |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**[ ]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[ ]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[x]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** **OIM :** $ 1.275 Mio USD (Burkina Faso), $ 0.5 Mio USD (Bénin), ), $ 0.2 Mio USD (Togo)**PNUD**: $ 0.9 Mio USD (Bénin), $ 0.4 Mio USD (Togo)**Total PBF :** $ 3.275 Mio USDTaux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 49%\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\* **Budgétisation sensible au genre:**Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 495,097 USD soit 5% du budgetIndiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 239302.00 |
| **Marquer de genre du projet : 1****Marquer de risque du projet: 2****Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): 2.3 Prévention/gestion des conflits** |
| **Préparation du rapport :**Rapport préparé par: Equipe technique inter-agence sous la coordination du Coordonnateur du Projet* Rapport approuvé par: Chrisla JOSEPH

Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport :  |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

*Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères) :*

L’état global de mise en œuvre du projet est de 60%. Au niveau des trois pays (Burkina Faso, Togo et Bénin), les deux agences (OIM et PNUD) d’exécution sont bien avancées dans la mise en œuvre des activités d’appui institutionnel, d’amélioration des conditions socio-économiques des jeunes et des femmes et de renforcement de la perception de la sécurité par les populations.  Au Burkina Faso en vue de renforcer les mécanismes locaux de dialogue, de prévention et de résolution des conflits pour une meilleure prise en charge des facteurs et risques de mobilisation par les groupes extrémistes, 10 observatoires (2 Observatoires Régionaux : Est et Centre Est), 2 Observatoires provinciaux (Kompienga et Koulpélogo) et 6 Observatoires Départementaux (Pama, Madjoari, Kompienga, Sangha, Soudougui et Yargatenga) de Prévention et des Gestion des Conflits Communautaires ont été renforcés à travers la formation de 150 membres sur les techniques de prévention et résolution des conflits. Les membres des différents observatoires ont ainsi acquis les connaissances nécessaires pour identifier les potentielles sources de tensions au sein de la communauté et proposer des solutions pour une gestion pacifique des conflits. L’Observatoire National des Faits Religieux (ONAFAR) a été opérationnalisé suite à la formation et l’installation de 32 membres dans la zone d’intervention. 6 cadres de dialogues interreligieux inclusifs ont été initiés. Au bénin, 46 membres de 5 Comités Locaux de Paix qui ont bénéficié de formations en gestion des conflits communautaires. Au Togo, 5 cadres préfectoraux de dialogues interreligieux ont été mis en place. De même, les bases du mécanisme transfrontalier d’alerte précoce des conflits communautaires et des risques de radicalisation ont été jetées à travers l’appui au Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre Extrémisme Violent (CIPLEV) et ses démembrements préfectoraux et locaux comme mécanisme national dont 189 membres (dont 28 femmes) ont été formés. Le Burkina Faso et le Bénin ont enclenché la mise en place de mécanismes similaires dans l’optique que d’ici la fin du projet, l’interconnexion des trois entités nationales aboutisse à un mécanisme transfrontalier.

* Concernant le renforcement de la résilience économique des jeunes et des femmes, le Burkina Faso a avec l’appui du Conseil National de la Jeunesse, procédé à la formation de 132 jeunes (dont 50% de femmes) en techniques entrepreneuriales et plaidoyer. Les jeunes devant bénéficier de formations similaires au Togo et au Bénin (soit 200 jeunes) ont été identifiés. Ces sessions de renforcement des capacités font suite à la réalisation de la cartographie des secteurs porteurs au Burkina Faso afin de mieux orienter les jeunes dans leurs choix d’entreprises. En outre, pour un meilleur accès à l’État civil et la justice, au Burkina Faso, 6 centres secondaires d’Etat civil ont été dotés en équipements informatiques. Les audiences foraines ont également permis à 2200 personnes de bénéficier de Carte d’Identification National Burkinabé et à 600 personnes d’avoir des extraits d’Etat civil. Au Bénin et au Togo, les centres d’Etat civils ont été identifiés.
* La réduction de la perception de l’insécurité par les populations a également été au centre des actions entreprises à travers l’installation de 20 lampadaires solaires au Togo. 19 et 25 espaces en attente d’être éclairés ont été identifiés respectivement au Burkina Faso et au Bénin. D’autre part, les actions ayant pour but de renforcer la confiance entre les populations et les Forces de Défense et de Sécurité sont bien avancées au Bénin et au Togo.

En somme, la mise en œuvre du projet a connu une avancée significative durant ces 6 derniers mois. Cependant, vu le délai initialement imparti, une demande d’extension s’avère nécessaire afin de compléter convenablement les activités et donner le temps de cerner les changements attendus en termes d’effets.

*Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):*

Les six prochains mois permettront en autres :

* De renforcer la fonctionnalité des mécanismes locaux des prévention et de gestions des conflits par l’accompagnement technique et financier à la mise en œuvre de leurs plans d’actions ;
* De procéder à l’organisation des dialogues communautaires nationaux et transfrontaliers sur les questions liées aux conflits communautaires ;
* D’organiser des journées des communautés vivant dans l’espace du projet pour la promotion du dialogue social et inter-religieux ;
* De finaliser les actions de renforcement de la résilience socioéconomiques des jeunes et des femmes à par la réalisation des formations et la dotation desdits jeunes en subventions ;
* De parachever les actions d’amélioration de la confiance entre les populations et les FDS de même que l’éclairage des lieux à risques ;
* Procéder à une enquête de perception pour appréhender les éventuels effets induits par les actions du projet.

*POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :*

*Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (Limite de 1500 caractères) :*

Il faut dire qu’au stade actuel, le projet enregistre un énorme progrès dans la mise en place et/ou le renforcement des institutions mais aussi dans la structuration sociétale et que ces actions combinées devraient à moyen et longs termes contribuer à la prévention des conflits communautaires et de l’extrémisme violent dans les zones transfrontalières du Burkina Faso, du Bénin et du Togo. En effet, tant au niveau national que local, les institutions telles que l’Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC), l’Observatoire National des Faits Religieux (ONAFAR), la Direction Générale de la Modernisation de l’Etat Civil (DGMEC) pour ce qui est du Burkina Faso et le Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l’Extrémisme Violent (CIPLEV) au Togo sont désormais opérationnalisées dans les communes couvertes par le projet. Au niveau sociétal, des cadres de dialogues communautaires et interreligieux ont été instaurés et/ou renforcés en veillant à l’inclusion effective des jeunes, des femmes, des leaders communautaires et de toutes les croyances religieuses. Ces actions, même si elles restent encore inachevées, témoignent de l’intérêt des autorités pour la question et concourent à restaurer l’environnement institutionnel et la structuration sociétale qui sont un préalable à la sécurité, la cohésion sociale et la paix. Désormais, cette structuration procure d’importants outils aux membres des comités locaux de prévention et lutte contre l’extrémisme violent et met en place le maillage nécessaire pour la participation de tous dans la gestion effective des conflits communautaires ainsi que dans l’identification et l’atténuation des vulnérabilités pouvant exposer particulièrement les jeunes et les femmes à l’extrémisme violent. Déjà, des changements ont été observés au sein des populations notamment l’amélioration de l’accès aux services administratifs (documents d’identifications et extraits de naissance), la connaissance mutuelle interreligieuse et l’inclusion sociale des communautés et le rétablissement de la confiance mutuelle au sein de la population et entre la population et les Force de Défense et de Sécurité, gages de réduction des facteurs de vulnérabilité.

*En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (Limite de 2000 caractères) :*

Au Burkina Faso, à la suite des sessions de formation en plaidoyer et en entreprenariat, les jeunes interviewés ont exprimé leur satisfaction quant à cette opportunité dont ils bénéficient. Ils estiment avoir acquis de nouvelles connaissances qui changent leur perception de la réussite sociale et leurs perspectives de vie. Selon eux, l’application de ces connaissances va inéluctablement modifier positivement leur quotidien. En outre, les personnes ayant bénéficié des audiences foraines s’estiment désormais plus en sécurité et moins vulnérables car à même de bénéficier des services publics. Suite à la dynamisation, les mécanismes locaux ont élaboré des plans d’actions qui feront l’objet de financement et dont la mise en œuvre va améliorer leurs performances et par conséquent, produira des effets positifs au sein des communautés quant à la prévention et la résolution des conflits.

Au Togo, les dialogues communautaires internes organisés en ateliers préfectoraux entre les jeunes et les femmes ont marqué positivement ces derniers qui ont trouvé en cette occasion, l’opportunité de discuter entre eux et avoir une meilleure connaissance/compréhension mutuelle. Cela a été également une occasion inédite pour eux de s’exprimer en présence des autorités administratives et locales et ainsi enclencher chez ces jeunes et ces femmes un processus psychologique de changement positif de mentalité en comprenant qu’il n’y a pas de barrières ni d’obstacles pour des échanges entre gouvernants et gouvernés.

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** **Les mécanismes locaux de dialogue, de prévention et de résolution des conflits sont renforcés pour une meilleure prise en charge des facteurs et risques de mobilisation par les groupes extrémistes**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Entamées au cours de la période de rapportage précédente, les actions de renforcement de la fonctionnalité des mécanismes endogènes inclusifs de dialogue, de prévention et de résolution des conflits communautaires se sont poursuivies à travers la formation, l’information et la sensibilisation à l’endroit des communautés, des élus locaux et des autorités administratives. Ainsi, au Burkina Faso l’accent a été mis d’une part, sur la déconcentration de l’ONAPREGECC par la formation et l’installation de ses démembrements dans toutes les 6 communes couvertes par le projet. 120 membres de l’institution ont bénéficié de formation sur les questions de prévention de l’extrémisme violent, d’identification des risques de radicalisme y compris les méthodes de prévention et de résolution pacifiques des conflits communautaires. A cet effet, le guide de prévention et de gestion de conflits communautaires élaboré en 2015 a été actualisé et mis à la disposition des acteurs. D’autre part, il a été procédé au diagnostic des cadres et mécanismes locaux de concertation et de dialogues communautaires et interreligieux afin d’identifier tous les groupes et couches sociales à engager pour atténuer les risques d’insécurité et de conflits communautaires. Cela a abouti à la mise en place de 6 cadres inclusifs dans les communes concernées par le projet.

Au Togo, des dialogues communautaires avec les jeunes et les femmes ainsi que des dialogues inter religieux se sont tenus en ateliers préfectoraux dans les cinq (5) préfectures couvertes par le projet. 62 jeunes dont 24 femmes de même que 80 leaders religieux ont ainsi acquis des connaissances sur les mécanismes alternatifs de résolution des conflits. Ayant pris conscience de l’importance de la question, ces jeunes ont élaboré des plans de restitution des ateliers et pris des résolutions pour œuvrer à des communautés plus pacifiques et améliorer le vivre ensemble. Ils ont également entamé un recensement des conflits communautaires dans les préfectures cibles avec un accent mis sur les Violences Basées sur le Genre (VBG). En plus, 189 membres dont 28 femmes des mécanismes de prévention et de résolution de conflits que sont les Comités préfectoraux et communaux de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent (CPPLEV) ont vu leurs capacités renforcées sur l’approche globale dans la prévention de l’extrémisme violent, les principes de la médiation communautaire, le leadership transformationnel et la dynamique du groupe.

Au Bénin, un cadre est créé pour le maintien des relations entre les acteurs et pour les échanges sur les conflits communautaires, suite à la sensibilisation et aux formations préliminaires organisées au profit de 46 membres des Comités Locaux de Paix dans les communes couvertes par le projet. Par ailleurs, les observations des acteurs ont été prises en compte dans le draft du guide de prévention et de gestion des conflits en cours de finalisation. La collaboration est renforcée avec l’administration centrale et locale et les organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre du projet.

***Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :*** *(Limite de 1000 caractères)*

Sachant que les jeunes et les femmes sont les cibles principales des manipulations des groupes extrémistes aboutissant au radicalisme et à la violence, le projet veille toujours à leur implication effective dans les actions de concertation et de sensibilisation entreprises. Aussi, occupent-ils une place de choix dans les mécanismes et les cadres instaurés par le projet. L’équité genre a été prise en compte dans le choix des acteurs au niveau de chaque localité. Par rapport aux dialogues avec les femmes, un module sur le leadership féminin a été développé et a mis un accent particulier sur l’autonomisation de la femme.

**Résultat 2: Les populations les plus vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, sont appuyés pour renforcer leur résilience socioéconomique.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **Off Track**

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Sur la période écoulée, deux catégories d’actions ont été entreprises dans le cadre de ce résultat. Il s’agit d’une part, des actions de renforcement de la résilience économique des jeunes et des femmes et d’autre part, de l’amélioration de l’accès aux services d’Etat civil. Des progrès notables ont été enregistrés dans les trois pays quant au niveau d’achèvement des actions concernées. En effet, concernant la première catégorie d’activités au Burkina Faso, la stratégie déployée par le Conseil National de la Jeunesse a permis de sélectionner et former 132 jeunes dont 66 femmes sur le plaidoyer et la gestion des microentreprises. A la suite des formations théoriques, chaque jeune a été mis en position de stage pratique dans une microentreprise détenue par une personne plus expérimentée qui lui servira de mentor dans son projet entrepreneurial. Il faut noter que le processus de sélection a été participatif, incluant les représentants des organisations locales de jeunes et de femmes ainsi que les autorités locales déconcentrées et décentralisées. Cela a permis de conduire l’activité sans embuches malgré la forte demande dont témoignent les plus de 2000 demandes reçues. Parallèlement, des échanges ont été entrepris avec une institution de microfinance de la place en vue de faciliter l’ouverture de comptes bancaires par les jeunes à l’issue des formations. Un processus similaire est en cours au Togo et au Bénin pour la sélection et la formation des jeunes avec le concours des ONG partenaires d’implémentation telles que RAFIA et REFED au Togo.

L’amélioration de l’accès des populations aux services d’état civil s’est matérialisée au Burkina Faso par l’organisation des audiences foraines qui ont permis à 2200 personnes (dont 900 femmes) de bénéficier de Cartes Nationales d’Indentification Burkinabé (CNIB) et à 600 personnes (dont 469 femmes) d’actes de naissance. En plus, 6 centres communaux d’Etat civil ont été équipés en matériels informatiques (tablettes, imprimantes, microordinateurs, clés de connexion, etc.) et 44 agents de santé formés sur les techniques de déclaration numériques des actes d’Etat civil (naissance/décès). Au Togo et au Bénin, les équipes de projet ont procédé à l’évaluation des besoins en matière d’état civil et des audiences foraines d’établissement d’actes d’état civil et de renforcement des capacités matérielles des services d’état civil. L’évaluation a révélé l’insuffisance de personnels qualifiés et la non-disponibilité des moyens de conservation durable des archives (numérisation et archivage), etc. ; situation que le projet travaillera à améliorer au cours des prochains mois. Cette activité déjà complétée au Burkina Faso et en cours de réalisation au Bénin et au Togo est d’une importance capitale dans le sens qu’elle permet aux bénéficiaires de jouir de leur droit à l’identité et leurs droits civils. Le droit à l’identité juridique est un droit humain fondamental qui permet à chaque individu de jouir de l’ensemble des droits humains. De plus, le renforcement des capacités des centres d’état civil s’aligne parfaitement aux objectifs de développement durable 16 des Nations Unies qui promeut la paix, la justice et des institutions efficaces.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Dans la conduite des actions relatives à l’autonomisation financière, le principe de l’égalité des sexes est adopté pour la sélection des bénéficiaires (jeunes garçons et les femmes). Pour ce qui est du Burkina Faso, par exemple, l’intervalle d’âge fixé est de 18 à 35 ans pour les jeunes garçons et pour les femmes, aucune limite supérieure d’âge n’a été fixée. Des expériences cumulées dans l’accompagnement des jeunes, ont permis de constater que les Activités Génératrices de Revenus initiées par les femmes se sont toujours avérées plus durables. De ce fait, le projet favorise la prise en compte du genre et de l’autonomisation des femmes en faisant en sorte qu’au moins 50% des bénéficiaires soient des femmes. Si au regard des critères de sélection établis, un homme et une femme sont à égalité, la priorité est donnée à la femme.

Il en est de même pour toutes les activités telles que l’accès aux services d’état civil dont plus de la moitié des bénéficiaires sont des femmes, l’élaboration du projet de fiche de sélection des personnes (enfants et adultes des deux sexes) victimes ou à risques de traite au Bénin. Les premières réflexions avec les acteurs ont recommandé d’accorder la priorité aux prestations administratives et judiciaires particulièrement profitables aux femmes et aux enfants.

**Résultat stratégique 3 : La perception de l’insécurité est réduite grâce à un environnement plus sûr**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **off track**

**Resumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Dans le cadre de ce résultat, la mise en œuvre du projet s’est focalisée sur les actions d’éclairage des lieux publics. En effet, au Togo, vingt (20) lampadaires ont été installés et remis aux bénéficiaires dans les préfectures de Cinkassé et Tonné. Des premières impressions recueillies auprès des population, l’installation de ces lampadaires a contribué à réduire les risques d’insécurité et de criminalité dans ces localités transfrontalières et à améliorer la perception des communautés sur la sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics. Cela a permis également de renforcer auprès des populations frontalières, l’esprit d’appartenance à une nation et d’améliorer leur confiance aux autorités du pays. Au Burkina Faso et au Bénin, l’évaluation des besoins est terminée et le processus d’acquisition des lampadaires est lancé.

Concernant le renforcement de la confiance mutuelle entre FDS et populations civiles, les actions entreprises se résument essentiellement aux campagnes médicales gratuites prévues dans les préfectures de Cinkassé et de l’Oti-Sud. Une évaluation des besoins a été faite en collaboration avec le Ministère des Armées (à travers l’école des services de santé de Lomé) et devra éclairer les actions futures.

***Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :*** *(Limite de 1000 caractères)*

Dans les villages où les lampadaires ont été installés, les sites choisis sont entre autres des écoles, des unités de soins, des points de forage, des marchés et des lieux de réunion qui sont tous utilisés par les hommes et les femmes. Ce qui retrace la prise en compte de l’aspect genre dans la réalisation de l’activité. Les lampadaires constituent donc des lieux ou des cadres de rencontre.

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)Les rencontres périodiques inter et intra pays (en virtuelle) ainsi que l’élaboration des rapports mensuels d’activité permettent de voir l’état de réalisation et de suivi des activités ainsi que des indicateurs. De petites enquêtes sont conduites lors des activités (en pré et post tes) pour comprendre l’intérêt qu’ont les bénéficiaires pour lesdites activités. A l’interne de chaque pays, des sorties de suivi sont régulièrement conduites par les équipes projet. De plus, une tournée a été effectuée dans les trois pays par l’équipe de coordination basée à Ouagadougou. En plus, des rencontres d’harmonisation des outils de collecte et de rapportage ont été organisées sous l’égide de l’équipe de suivi-évaluation du projet.  | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?Oui ! Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? NON, les données collectées portent sur des activités ponctuelles pour en mesurer les résultats immédiats sur les bénéficiaires.  |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? NON ! aucune évaluation proprement dite n’a été organisée.  | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: 11495 USDLe projet devait se terminer dans les six prochain mois mais une demande d’extension vient d’être introduite au regard du retard. De ce fait, les préparatifs de l’évaluation débuteront dans les prochains mois.  |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur: Montant ($):      Aucun                             |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | L’enveloppe financière est relativement faible et ne permet pas de mettre en œuvre convenablement toutes les activités prévues. Pour y palier, une revision budgétaire a été proposée pour suspendre certaines activités et mettre l’accent sur celles jugées prioritaires et pertinentes et capables d’aboutir aux résultats escomptés  |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$0

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

0

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

[ ]  Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

[ ]  Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

[ ]  Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

[ ]  Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

[ ]  Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

[ ]  Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**Partie V : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1****Les mécanismes locaux de dialogue, de prévention et de résolution des conflits sont renforcés pour une meilleure prise en charge des facteurs et risques de mobilisation par les groupes extrémistes.** | Indicateur 1.1**% de mécanismes locaux dans les zones frontières intégrant régulièrement dans leurs cadres de concertation, des échanges sur les facteurs favorisant la mobilisation par les groupes extrémistes. )** | **00%** | **80%** |  | 100%  |  |
| Indicateur 1.2**% de mécanismes locaux (de dialogue, de prévention et de résolution des conflits) soutenus qui sont satisfaits des actions de renforcement des capacités (ventilé par pays, par types d’acteurs, par types d’appui -formation, équipement, encadrement).** | **0%** | **95%** |  | **100%, les membres de mécanismes qui ont bénéficié des formations ont tous exprimé leur satisfaction quant aux formations reçues.**  | Une nouvelle évaluation sera faite après que tous les soutiens soient donnés.  |
| Indicateur 1.3**% d’acteurs clés interviewés déclarant que le risque de mobilisation des cibles potentiels par les groupes extrémistes est très faible dans leurs communautés. (Ventilé par pays, par type d’acteurs et par genre et par tranche d’âge)** | **étude29% (Bénin : 50%, Burkina faso : 37,50%, Togo : 00%)**  | **100%** |  | **Indicateur non évalué sur a période** | **Au stade actuel de mise en oeuvre du projet, cette évaluation n'est pas pertinente.** |
| Produit 1.1**Des mécanismes endogènes inclusifs de dialogue, de prévention et de résolution des conflits communautaires sont fonctionnels et efficaces.** | Indicateur 1.1.1**% de mécanismes endogènes soutenus (de dialogue, de prévention et de résolution des conflits communautaires) qui réalisent au moins 75% des activités de leurs plans d’actions annuels. (Ventilé par pays).** | **00** | **100%** |  | **Indicateur non évalué sur la période.** | **Au stade actuel de mise en oeuvre du projet, cette évaluation n'est pas pertinente.** |
| Indicateur 1.1.2**Nombre d’étude de démarrage réalisé.** | **00** | **01** |  | **01** |  |
| Indicateur 1.1.3**Nombre d’acteurs des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits formés sur les mécanismes de prévention et de résolution pacifique des conflits (ventilé par pays, par sexe, par tranche d’âge,)** | **00** | **Au moins deux acteurs par mécanisme local de prévention identifié (un homme et une femme si possible)** |  | **339 dont 28 femmes et plus de 50% de jeunes** |  |
| Indicateur 1.1.4**Pourcentage d’acteurs des mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits formés ayant réussi à aux l’évaluations finales des formations (ventilé par pays, par sexe, par tranche d’âge)** | **00%** | **80%** |  | **100%** |  |
|  | Indicateur 1.1.5**Nombre de mécanismes endogènes bénéficiant d’un appui (technique et financier) pour l’élaboration et la mise en œuvre de plans annuels d’activités.** | **0** | **18** |  | **13 mécanismes ont pour le moment bénéficié du renforcement des capacités de leurs membres.** | **les appui financiers et autres appuis techniques seront données au cors des mois prochains** |
|  | Indicateur 1.1.6**Nombre de visites de suivi réalisées à l’endroit des mécanismes endogènes soutenus..** | **0** | **36, soit 2 visites par mécanisme.**  |  | **Les 13 mécanismes locaux mis en place ont bénéficié d'une visite chacune**  |  |
|  | Indicateur 1.1.7**Nombre d’exemplaires de guides de gestion des conflits communautaires reproduit et diffusé (ventilé par types et par )pays).** | **0** | **500** |  | **500** | **Fasse aux contraintes budgétaires, le nombres d'exemplaires du guide est 500 au lieu de 1000**  |
| Produit 1.2**L’Administration, les FDS et les populations de la zone coopèrent de façon efficace dans la prévention de l’extrémisme violent et du radicalisme.** | Indicateur 1.2.1**Qualité de la coopération population-FDS**  | **Faible** | **Très bonne** |  | **Indicateur non évalué sur la période** | **activités non encore réalisées** |
| Indicateur 1.2.2**# comités locaux de prévention mis en place** | **0** | **16** |  | **5 comités au Togo** |  |
| Indicateur 1.2.3**# de membres des comités locaux de prévention formés.** | **00** | **450** |  | **189 dont 28 femmes** |  |
| Indicateur 1.2.4**# de réseau les comités locaux de prévention** | **0** | **01** |  | **0** | **ces comité ne sont pas encore mis en place au Burkina et au Bénin**  |
| Produit 1.3**Des actions d’information, de sensibilisation et de communication sont menées pour un changement positif de comportement des populations face aux conflits et a l’extremismeextrémisme violent. e** | Indicateur 1.3.1**Pourcentage de personnes interviewées déclarant être plus averties des questions d’extrémisme violent et de radicalisation à la suite des actions de sensibilisation (ventilé par pays, par sexe, par tranche d’âge) ;** | **82,02%0(Bénin :62,29%, Burkina Faso :97,57%, Togo :89,34%)**  | **100%** |  | **indicateur non évalué sur la période** |  |
| Indicateur 1.3.2**Nombre de points focaux de l’ONAFAR installés et formés sur leurs tâches, dans la zone d’intervention, (ventilé par payscommune, par type d’acteurs, par sexe, par tranche d’âge)**  | **0** | **32**  |  | **32** |  |
| Indicateur 1.3.3**Nombre de sessions de formation/information sensibilisation des leaders religieux sur la cohésion sociale et le vivre ensemble organisé**  | **0** | **06**  |  | **2** | **les formations se poursuivront au cours des mois prochains** |
|  | Indicateur 1.3.4**Nombre de leaders religieux formés/ informéssensibilisés sur la cohésion sociale et le vivre ensemble (ventilé par payscommune, par type d’acteurs, par sexe, par tranche d’âge)** | **0** | **60** |  | **92** |  |
|  | Indicateur 1.3.5**Nombre de caravanes pour la paix organisé avec les leaders communautaires notamment les jeunes et les femmes (désagrégés par commune);** | **0** | **60** |  | **0** | **Activité non encore réalisée** |
|  | Indicateur 1.3.6**Nombre d’émissions radiophoniques sur des bonnes pratiques de prévention des conflits communautaires et de l’extrémisme violent diffusé**  | **0** | **A déterminer (1 émission hebdomadaire/commune)**  |  | **0** | **Activité non encore réalisée** |
| Produit 1.4**Un mécanisme transfrontalier d’alerte précoce et d’intervention sur les facteurs de conflits communautaires et les risques de radicalisation et d’extrémisme violent est opérationnel.** | Indicateur 1.4.1**% de messages d’alerte précoce (prêches radicaux, incitations à la violence, etc.) qui ont reçu un traitement approprié pour prévenir le développement des conflits communautaires, la radicalisation et/ou l’extrémisme violent. (Ventilé par pays, types de message)** | **00%** | **100%** |  | **00%** | **A renseigner à l’évaluation finale du projet**  |
|  | Indicateur 1.4.2**# de mécanisme transfrontalier d’alerte précoce fonctionnel.** | **0** | **01** |  | **Le mécanisme d’alerte précoces est partiellement mis en place (au Togo) il sera question de leur mettre en contact avec leurs homologues du Benin et du Burkina Faso** | **Fermeture des du Côté Togo et al restrictions liées au mesures relative à la pandémie de Coronavirus** |
|  | Indicateur 1.4.3**# de cadre transfrontalier de concertation entre les communautés de l’espace BBT mis en place** | **0** | **01** |  | **0, Ce cadre de concertation est partiellement mis en place (au Togo) et sera mise en contact avec ceux du Benin et Burkina une fois sur place** | **Fermeture de la frontière du Coté Togo** |
|  | Indicateur 1.4.4**# de rencontres du cadre transfrontalier organisées** | **0** | **04** |  | **0** | **Le cadre n'est pas encore mis en place au niveau transfrontalier** |
|  | Indicateur 1.4.5**# fora sur les questions liées aux conflits communautaires et les défis communs, organisés avec les femmes, les jeunes et les leaders communautaires dans l’espace transfrontalier BBT. (Ventilé par pays, par groupe de cible, par sexe)** | **0** | **06 (2 fora jeunes, 2 fora Femmes, 2 fora Leaders religieux et coutumiers)** |  | **6: Togo: 3 foras (1 Fora Jeune, 1 Fora Femmes, 1 Fora leaders religieux et coutumier); Burkina 3 foras (1 Fora Jeune, 1 Fora Femmes, 1 Fora leaders religieux et coutumier)** |  |
|  | Indicateur 1.4.6**# cadres communaux/départementaux de promotion de dialogue inter-religieux mis en place**  | **0** | **16 (1 cadre par commune)** |  | **11 Togo : déjà 5 cadres préfectoraux et un cadre pour chacune des 12 Commune d’intervention du projet, Burkina 6 cadre communaux** |  |
|  | Indicateur 1.4.7**# de sessions des cadres communaux/départementaux de promotion de dialogue inter-religieux organisées.** | **0** | **32 (2 sessions par commune/an)** |  | **11 : 5 sessions déjà organisée au Togo et 6 au Burkina. Les dialogues ont été d’abord organisés à l’interne.** | **attendons la réouverture des frontières afin d’organiser les activités transfrontalières** |
|  | Indicateur 1.4.8**# journées des communautés vivant dans l’espace du projet organisées pour la promotion du dialogue social ;** | **0** | **03** |  | **0** | **cela est conditionné par la mise en place des cadres au Bénin et l'ouverture des frontières** |
| **Résultat 2****Les populations les plus vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes, sont appuyés pour renforcer leur résilience socioéconomique.** | Indicateur 2.1**% de jeunes et de femmes affirmant que leurs capacités socio-économiques leur permettent de faire face à l’influence des groupes extrémistes. (Ventilé par pays, sexe, tranche d’âge)** | **64,90%TDB/étude de base(Bénin :58%, Burkina Faso :58,97%, Togo :82,79%)** | **85%** |  | **00%** | **A évaluer à la fin du projet**  |
|  | Indicateur 2.2**% de jeunes et de femmes bénéficiaires affirmant que leurs capacités socioéconomiques se sont accrues grâce aux actions du projet ; (Ventilé par pays, sexe, tranche d’âge)** | **0%** | **80%** |  | **00** | **A évaluer à la fin du projet**  |
|  | Indicateur 2.3**% de jeunes et de femmes qui se sentent mieux impliqués dans les cadres de concertations et dans la gestion de leurs communautés. (Ventilé par pays, sexe, tranche d’âge)** | **88,84TDB/étude de base(Bénin :74,54, Burkina Faso :97,26%, Togo :97,95%)** | **95%** |  | **00%** | **A évaluer à la fin du projet**  |
| Produit 2.1**Les femmes et les jeunes sont plus autonomes à travers l’accès à la formation et le renforcement de leurs capacités à développer des activités génératrices de revenus et à améliorer leur employabilité.**  | Indicateur 2.1.1**% de femmes et de jeunes qui affirment que les actions de renforcement des capacités ont permis d’améliorer leur accès à l’emploi et/ou de développer d’AGR.**  | **00%** | **70%** |  | 100% pour les jeunes déjà formés  |  |
| Indicateur 2.1.2**# de cartographie des secteurs porteurs dans les zones cibles réalisé** | **00** | **01** |  | **1, Les secteurs dans la zone cible a été identifié** |  |
| Indicateur 2.1.3**# de jeunes et femmes ayant bénéficiés des sessions d’orientation (désagrégés par pays et par sexe)** | **0** | **320 (Bénin 100, Togo 100 et Burkina 120)** |  | **120 (Burkina Faso) L’identification des jeunes et des femmes est en cours au Togo et au Bénin**  | **Activités non encore réalisée au Togo et au Bénin** |
|  | Indicateur 2.1.4**# de personnes formées (ventilé par pays, par thématique, par sexe, par âge)** | **0** | **320 (Bénin 100, Togo 100 et Burkina 120)** |  | **La formation de 120 jeunes et de femmes sur la gestion de leur ARG a été déjà faite au Burkina et est en cours au Togo et au Bénin.** | **Activités non encore réalisée au Togo et au Bénin** |
|  | Indicateur 2.1.5**# de kits d’installation fournis aux jeunes et aux femmes (par pays et par types)** | **0** | **100 (Togo= 30 kits, Burkina = 30kits, Bénin =40kits )** |  | **00** | **Activité non encore réalisée** |
| Produit 2.2**Les populations des zones d’intervention ont un meilleur accès à l’État civil et la justice.**  | Indicateur 2.2.1**% populations des zones d’intervention, notamment les jeunes et les femmes, qui affirment avoir un meilleur accès aux services d’État civil et de la justice** | **67,06%TBD/étude (Bénin :61,71%, Burkina Faso : 72,04%, Togo : 68,03%)** | **70%** |  |  | **A évaluaer à la fin du projet**  |
| Indicateur 2.2.2**# de centres secondaires d’Etat civil mis en place par le projet ;** | **0** | **A déterminer**  |  | **6 centres renforcés au Burkina Faso** |  |
| Indicateur 2.2.3**# de bénéficiaires de documents d’identité ;** | **0** | **au moins 1000** |  | **2800: dont 1339 femmes**  | **Les limites budgétaires ont améné à réduire le nombre de bénéficaires** |
| Indicateur 2.2.4**# de services d’Etat civil bénéficiaires d’équipements informatiques et péri-informatiques**  | **0** | **16** |  | **6 centres renforcés au Burkina Faso** | **Activité non encore réalisée au Togo et au Bénin** |
| Indicateur 2.2.5**# enfants et adultes vulnérables victimes ou exposés à la traite et au trafic des êtres humains pris en charge.** | **0** | **2/3 des cas identifiés à déterminer (étude de base)** |  | **00** | **Activité non encore réalisée** |
| Indicateur 2.2.6**Pourcentage de population de la zone touchée par la vulgarisation ;** | **0%** | **75%** |  | **00%** | **Activité non encore réalisée** |
| **Résultat 3****La perception de l’insécurité est réduite grâce à un environnement plus sûr** | Indicateur 3.1**% de personnes enquêtées (civiles et de FDS) qui affirment que la coopération entre les deux camps est satisfaisante dans le cadre de la sécurisation de l’espace BBT, et que les droits humains sont respectés. (Ventilé par pays, par catégorie de personne –civils/SDF, par sexe et par âge)** | **00%** | **80%** |  |  | **A évaluer à la fin du projet** |
| Indicateur 3.2**% de personnes (civiles/FDS) interrogées qui se sentent physiquement très en sécurité avec leurs familles dans l’espace BBT tout le temps.** | **90,03%TBD/étude de base(Bénin : 96,29%, Burkina Faso : 91,19%, Togo :79,81%)** | **95%** |  |  | **A évaluer à la fin du projet** |
| Indicateur 3.3**Taux de diminution des cas de violation des droits humains par les FDS dans la zone d’intervention de l’espace BBT.** | **0%** | **-50%** |  |  | **A évaluer à la fin du projet** |
| Produit 3.1**La confiance mutuelle et la coopération entre les populations, les autorités et les FDS sont renforcées à travers des mécanismes de dialogue permanents.**  | Indicateur 3.1.1**% de personnes interviewées dans la zone d’intervention BBT qui affirment que les mécanismes de dialogue instaurés ont contribué à renforcer la confiance mutuelle et la coopération entre les populations, les autorités et les FDS**  | **0%** | **80%** |  |  | **A évaluer à la fin du projet**  |
| Indicateur 3.1.2**Taux d’augmentation de l’utilisation des services de santé des FDS par les personnes civiles dans la zone d’intervention BBT ;** | **0%** | **30%** |  |  | **A évaluer à la fin du projet** |
| Indicateur 3. 1.3**# de journées portes-ouvertes organisé, sur les rôles et missions des FDS au profit des populations**  | **0** | **32 (1/commune/an)** |  | **0** | **Activité non encore réalisée** |
| Indicateur 3.1.4**# de journées de cohésion sociale organisé, entre les populations civiles et FDS (Par pays, types d’activités réalisées)** | **0** | **32 (1/commune/an) selon les pays d’intervention** |  | **0** | **Activités non réalisée** |
| Indicateur 3.1.5**# d’activités d’intérêt public pilotés par les FDS au profit des populations ;** | **00** | **32 (1/commune/an)** |  | **0** | **Activités non réalisée** |
| Produit 3.2**La perception des communautés de la sécurité des personnes et des biens dans les lieux publics à risques de l’espace BBT est amelioree grâce a l’éclairage public .** | Indicateur 3.2.**% personnes interrogées qui expriment leur satisfaction par rapport aux actions de sécurisation des lieux publics à risques de l’espace BBT**  | **0%** | **80%** |  | **0%**  | **A évaluer à la fin du projet**  |
| Indicateur 3.2.1**Nombre de lieux publics avec un besoin en matière de sécurité identifiés. (Ventilé par pays)** | **50** | **18, au moins un lieu/commune** |  | **53 ; 8 au Togo, 26 au Bénin et 1ç au Burkina** |  |
| Indicateur 3.2.2**# de kits solaires acquis pour éclairage publiques (Ventilé par pays)** | **A déterminer selon la disponibilité financière**  | **A déterminer selon la disponibilité financière**  |  | **20 kits sont déjà installés au Togo.** | **Activité non encrore réalisée au Burkina et au Bénin** |
| Indicateur 3.2.3**# d’espaces publiques éclairés par des kits solaires, à travers des activités de cash**  | **A déterminer selon la disponibilité financière**  | **A déterminer selon la disponibilité financière**  |  | **2 espaces publics ont été éclairés au Togo****à travers les activités de cash les jeunes ont installés les lampadaires**  | **Activité non encore réalisée au Burkina et au Bénin** |